





Programme de la formation

Référent harcèlement et agissements sexistes

-  Mixte sur site et à distance
-  7 heures sur 1 jour(s)
-  Salarié en poste · De 2 à 10 participants
-  Sur devis

Description courte

Cette formation répond à l'obligation de formation des Référents harcèlement sexuel et agissements sexistes, prévue par l'article L.2315-18 du Code du travail.

Elle permet aux stagiaires de détecter, prévenir et traiter le harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes dans leurs entreprises.

Profil des participants

Référents harcèlement, encadrants, membres du service RH ou de la Direction

Prérequis

Pas de prérequis particulier

Objectifs

Sensibiliser sur le harcèlement et les agissements sexistes dans le monde du travail

Expliquer le contexte légal et réglementaire, en termes de prévention, de protection des victimes et d'actions relatives à la lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes

Aptitudes et compétences visées / attestées

Participer à la prévention des situations de harcèlement et des agissements sexistes dans l'entreprise

Repérer les situations de harcèlement et de sexisme, réagir et orienter les victimes, connaître et utiliser les dispositifs de prévention et de lutte existants

Assurer la nouvelle mission de référent en concertation avec tous les acteurs

Contenu

Repérer les situations de harcèlement et de sexisme

- Enjeux du harcèlement et du sexisme
- Définitions des différents types de harcèlement et des agissements sexistes

-
- Distinctions, caractérisation
 - Typologie du harceleur et de la victime
 - Symptômes et impacts

Connaître le cadre juridique

- Responsabilités et sanctions : des auteurs, de l'employeur, de l'encadrement, des témoins
- Preuves
- Protection des victimes et des témoins

Appréhender la mission des Référents

- Désignation du référent CSE et du référent RH
- Rôle, moyens

Ecouter et orienter les victimes présumées

- Recueillir un témoignage
- Signaler une situation, exercer le droit d'alerte
- Mener une enquête

Prévenir le harcèlement et les agissements sexistes

- Obligations de l'employeur
- Autres acteurs de la prévention
- Actions sur l'organisation
- Sensibilisation des salariés
- Formation et négociation

Pédagogie et organisation

Préalablement à la formation, nous recueillons des **informations** sur le profil et les attentes des stagiaires afin d'adapter le programme de la formation. Nous utilisons des méthodes **actives** et des outils **variés** : photolangage, exposés, échanges, exercices pratiques, questionnaires, mises en situation. Notre approche est également **ludique** afin de faciliter l'engagement des stagiaires. Nous remettons aux

stagiaires des **modèles** et des **outils** pratiques ainsi qu'un **support complet** qui reprend l'ensemble des notions abordées.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation en amont et en aval

Mode de validation

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

Financements possibles

Budget de l'entreprise

OPCO

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Mise en place possible de compensations, à voir avec notre référent handicap

Évaluations

4 inscriptions depuis le 18/06/2025

Taux d'acquisition des compétences :  **100 %** (4 évaluations)

Satisfaction des apprenants :  **5/5** (3 évaluations)